



LOGISTIQUE - PRÉVENTION - SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CATALOGUE DE FORMATIONS

PROPOSÉ PAR

LOGPLUS
27 ZI de la Palue
86 220 INGRANDES

MISE À JOUR

Juillet 2021

RCS POITIERS 894913763
SARL au capital social de 10 000 euros

POURQUOI SE FORMER CHEZ LOGPLUS ?

VOTRE EFFICACITÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Notre centre de formation est animé par une **équipe de professionnels** issue du monde du travail, **experts** dans le domaine de la logistique, de la prévention-sécurité, de la pédagogie et de l'accompagnement.

LOG+ est avant tout un centre de formation où chaque stagiaire est **accompagné** dans sa démarche de formation et de montée en compétences, et où chaque entreprise partenaire est assurée de trouver la **qualité** qu'elle recherche pour former des collaborateurs efficaces et impliqués.

LOG+ propose des formations permettant à chaque salarié d'**exercer sa mission en toute sécurité** pour les autres, pour son entreprise et pour lui : conduite en sécurité des chariots élévateurs électriques et prévention des risques d'accidents du travail.

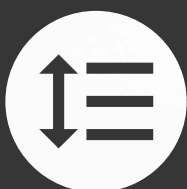
COTÉ PRATIQUE



Ingrandes
(proche de
Châtellerault)



Lundi au Vendredi
8h15 - 12h15
13h30 - 17h



1 000 m² :
3 salles
de formation
1 salle de pause
1 zone de stockage
1 plateau technique



Parking
à disposition



Plusieurs
formules
à proximité
(zone commerciale
d'Argenson)



Programmes
et conditions
d'accueil
adaptés



NOS FORMATIONS LOGISTIQUE

Tarifs sur simple demande
contact@logplus.org



CACES® R 485 CATÉGORIE 2

PRÉ-REQUIS

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail).

PROGRAMME

Catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50m)



Durée de la formation :

- Initiale : 3 jours
- Recyclage : 2 jours

CACES® R 489 CATÉGORIES 1A, 2B, 3 ET 5



PRÉ-REQUIS

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail).

PROGRAMME

Catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté, d'une levée \leq 1,20m

Catégorie 2B : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50m)

Catégorie 3 : Chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité < 6 000 kg

Catégorie 5 : Chariots à mât rétractable



Durée de la formation :

- Initiale : 3 jours
- Recyclage : 2 à 5 jours



NOS FORMATIONS PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Tarifs sur simple demande
contact@logplus.org

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis particulier, tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail.

COMPÉTENCES ACQUISES

1. Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...);
2. Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
3. Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
4. Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

CERTIFICATION

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le **certificat de sauveteur secouriste du travail**.

Ce certificat, délivré par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels / INRS, est **valable** au niveau national pour une durée de **24 mois**.

Ce certificat SST peut être délivré à des élèves et apprentis de l'enseignement professionnel dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

PROGRAMME

- ▶ **Durée de la formation :**
- **Initiale** : minimum **14 heures**
 - **Recyclage** (tous les 2 ans) : **7 heures**

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

PUBLIC

Opérateurs : conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés). Également toutes les personnes, même non conducteurs ou suiveurs, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessités par des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc).

Encadrants : personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

Concepteurs : personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

COMPÉTENCES ACQUISES

Opérateurs :

1. Appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux travaux à proximité des réseaux ;
2. Identifier les risques en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux ;
3. Employer les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement.

Encadrants :

1. Appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux travaux à proximité des réseaux ;
2. Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont ;
3. Veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux.

Concepteurs :

1. Appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux travaux à proximité des réseaux ;
2. Organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux.

The logo consists of the letters 'AIPR' in a bold, orange, sans-serif font, arranged in a slight arc.

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

CERTIFICATION

Cette formation donnera lieu à la remise d'une **attestation de présence** et d'une **évaluation** dans les conditions définies par le code du travail.

PROGRAMME

Le but de l'AIPR est de **réduire les dommages** aux réseaux aériens ou enterrés (électricité, gaz, matière dangereuse, chaleur, ...).

Depuis le 1er janvier 2018 la formation AIPR étant devenue **obligatoire**, au moins une personne dans une équipe d'un chantier doit obtenir une AIPR.

Elle doit être **délivrée par l'employeur** pour s'assurer du niveau de connaissance et de compétences de ses salariés opérateurs, encadrants ou concepteurs.



Formation uniquement en **initial**
Durée : **7 heures**



PROGRAMMES DE FORMATIONS

Accessibles sur simple demande
contact@logplus.org



MESURE DE VOTRE SATISFACTION

UNE MESURE CONCRÈTE ET PRÉCISE DE VOS APPRENTISSAGES !



Suivi

précis et régulier de la satisfaction des stagiaires



Mesure

des changements de comportement effectifs des participants à l'issue des séminaires



Envoi

d'un questionnaire de satisfaction dès la fin de la formation, puis 3 mois après

Suivi
de la montée en compétence des participants, qui s'ajoute aux évaluations de satisfaction à chaud



EN SITUATION DE HANDICAP ?

LOGPLUS ADAPTE VOTRE PARCOURS DE FORMATION À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES !

Qu'il s'agisse d'accéder à votre formation, de passer les examens ou d'adapter votre poste de travail en cas d'alternance, vous pouvez bénéficier d'aides spécifiques et d'aménagements à toutes les étapes de votre parcours emploi-formation.

Pour vous aider à mieux définir vos besoins et les solutions à mettre en œuvre, il est possible de recourir au **dispositif ressource handicap formation (RHF) de l'Agefiph**, présent partout en France.

Vous pouvez également bénéficier des prestations d'appuis spécifiques qui font intervenir des experts pour identifier les conséquences du handicap et les solutions à envisager. Le financement de ces solutions sera également étudié au titre de la compensation du handicap.

La loi impose aux organismes de formation de tenir compte des besoins particuliers des personnes en situation de handicap en adaptant les formations proposées. Si ces adaptations génèrent des coûts, l'Agefiph ou le Fiphfp peuvent intervenir.

Pour en savoir plus, consultez l'article « Compenser mon handicap en formation ».

Attention : les formations **CACES** ne sont **pas accessibles aux personnes souffrant d'une déficience de l'acuité visuelle** importante.

Mr Fabien ROUILLON, notre **référént handicap**, reste à votre écoute si besoin à l'adresse suivante : **fabien.rouillon@logplus.org** !



Pour tout complément d'information, n'hésitez pas
à nous contacter par mail contact@logplus.org
ou par téléphone au **05 49 93 90 04** !